

CABINET DENTAIRE FELLETIN (23)

L'ACTIVITÉ :

- cabinet dentaire avec patientèle à reprendre cause départ à la retraite ;
- pas de personnel à reprendre ;
- activité très développée.

LE LOCAL :

Local professionnel de 72 m² en RDC, accessible et fonctionnel :

- salle d'attente, salle d'auscultation, salle de stérilisation, bureau, toilettes.

Équipement : Matériel dentaire vérifié et performant.

INFOS PRATIQUES :

- prix du loyer : 500€/mois ;
- rachat possible de l'équipement et matériel dentaire auprès du dentiste cédant ;
- dispositif d'aides et d'exonérations fiscales ;
- en vous installant en ZRR (zone de revitalisation rurale) et sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'un régime temporaire d'exonérations fiscales et d'exonérations de cotisations sociales ;
- pour connaître toutes les aides financières à l'installation et à l'investissement, contactez Antoine CHEMARTIN - Chargé de mission Santé au Conseil Départemental de la Creuse : 05 44 30 23 91 / 06 19 26 03 75 - achemartin@creuse.fr ;
- pour toutes questions sur l'offre de reprise, contactez M. DUBOIS - dentiste cédant au : 06 70 25 00 23.

L'ENVIRONNEMENT :

Situation : Ville-Porte du Parc Naturel de Millevaches, Felletin (1 500 hab.) est une commune dynamique du sud Creuse entre Limoges et Clermont-Ferrand, à 10 minutes de la sous-préfecture d'Aubusson ;

Sur place : tous les services (assistantes maternelles-écoles-collèges-lycées, médiathèques, piscine, cinéma, hôpital), commerces et producteurs locaux pour vous et votre famille ;

Les plus : une activité culturelle et sociale dense avec de nombreuses associations présentes.

Pour plus d'informations, contactez :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

Amandine BONNAUD

34 bis rue Jules Sandeau 23200 AUBUSSON

07 86 01 02 31/ amandine.bonnaud@creuse-grand-sud.fr

Vous êtes dentiste ?
Vous souhaitez créer votre
activité dans un territoire
attractif et répondre à un
réel service local ?
**Ce projet est fait pour
vous !**



L'animation de la politique « Accueil - Économie de proximité » du territoire est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional.

Dans le cadre du programme Boos'ter, l'animation de la politique d'accueil attractivité est co-financée par le Conseil départemental de la Creuse.

